

ESPACE PARTAGÉ DE SANTÉ PUBLIQUE

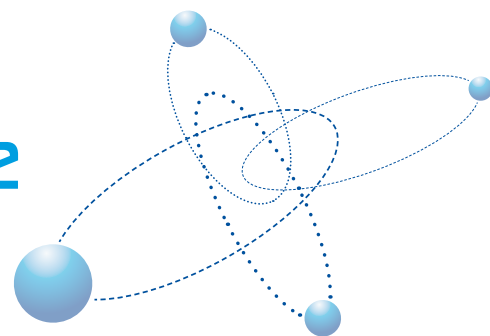


"Imaginer ensemble
la santé publique
de demain"

ESPACE PARTAGÉ DE SANTÉ PUBLIQUE



L'Espace Partagé de Santé Publique



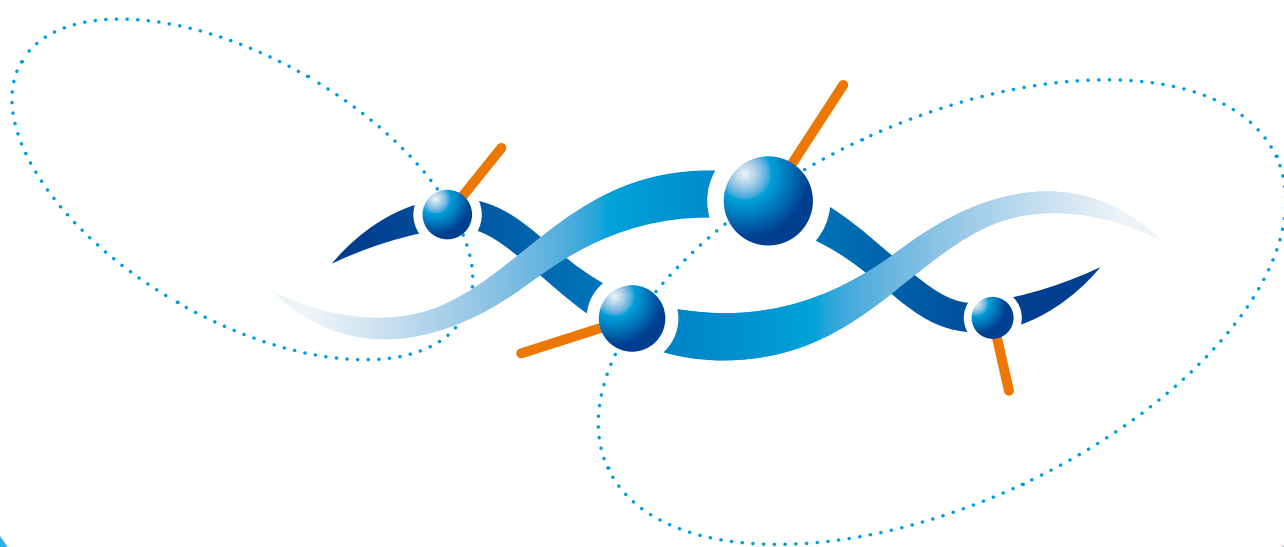
La vision

L'Espace Partagé de Santé Publique (EPSP) vise à améliorer la santé des habitants du département des Alpes-Maritimes. Il s'agit de préserver, maintenir et restaurer **le capital santé** de la population. Pour atteindre ce but, il faut prendre en compte et agir sur des déterminants multiples : politiques (organisation du système de santé...), comportementaux (nutrition, addictions...), environnementaux (habitat et transport...), sociaux (accès aux soins, lien social...) et biologiques.

En effet, **la santé de la population dépend de la qualité de vie**, laquelle est conditionnée par les milieux où les gens vivent (environnement, quartiers, villes, logements, écoles, lieux de travail, ...) et dans lesquels interviennent de multiples acteurs : État, collectivités territoriales, établissements publics, mutuelles, associations...

L'atteinte de cet objectif nécessite l'émergence de politiques favorables à la santé au sens donné par la charte d'Ottawa et implique donc une action collective avec les structures et organismes compétents en Santé Publique. C'est ce que développe l'EPSP en associant les populations concernées. Cette approche moderne crée un modèle d'organisation en santé publique sur un territoire donné.

Ainsi, le projet de l'EPSP consiste à générer et à nourrir une **synergie** entre une organisation décloisonnée des services de santé et les réseaux socio-économiques au sein des collectivités locales pour mieux gérer le changement dans la durée et orchestrer des actions efficaces pour la santé et le bien-être des individus.



La mission

L'Espace Partagé de Santé Publique est conçu comme un espace ouvert, fédératif, **de partage de connaissances et d'expériences** dans le but de promouvoir des réponses innovantes aux problématiques complexes qui mobilisent le système de santé (vieillesse de la population, santé mentale, inégalités sociales de santé, maladies chroniques, dépendance et handicap,...).

L'Espace Partagé de Santé Publique privilégie une **approche populationnelle**. Il établit une interface avec les activités cliniques pour y intégrer la promotion de la santé et la prévention de la maladie et il développe des actions intersectorielles sur les déterminants de la santé avec les partenaires socio-économiques. Les travaux de l'Espace Partagé de Santé Publique sont conduits dans un cadre de référence qui relie les déterminants socio-environnementaux de la santé (environnements économique, social, physique, habitudes de vie, ...) aux parcours de vie.

Cette façon nouvelle de concevoir la santé publique se fait dans le respect de l'autonomie, des compétences de chaque structure et par la participation de chacun à la gouvernance du dispositif.

Par la promotion des recherches et des expérimentations, l'Espace Partagé de Santé Publique souhaite devenir un véritable incubateur de projets innovants en santé.

Un large partenariat

L'Espace Partagé de Santé Publique regroupe aujourd'hui des partenaires qui se sont choisis et reconnus à travers leur implication, à divers titres, dans la santé publique :

L'Agence Régionale de Santé PACA, le Conseil Général des Alpes-Maritimes, la Ville de Nice, la Ville d'Antibes-Juan les Pins, le CCAS de Nice, la CPAM 06, la Mutualité Française PACA, l'Université de Nice-Sophia Antipolis et la Faculté de Médecine de Nice, le CODES 06, l'Union des Usagers PACA (UNIAUSS), l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), le RSI (Régime Social des Indépendants) Côte d'Azur, l'Association des Hôpitaux locaux et EHPAD publics du département (APMESS 06), le CODERPA 06, le Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS) PACA, et le CHU de Nice.

Ces structures ont fait le choix de mutualiser leurs compétences et expertises en santé publique au bénéfice de la population du département des Alpes-Maritimes. Cette volonté s'est traduite par la signature d'un protocole d'accord au printemps 2009.

Des conventions de partenariat ont également été signées entre l'Espace Partagé de Santé Publique et des partenaires universitaires comme l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, l'Institut National de Santé Publique du Québec et l'Université de Montréal.

Un pilotage et des programmes

Un Comité de Pilotage a été instauré, avec pour mission de définir les orientations stratégiques, les règles de participation des partenaires, les principales modalités juridiques, financières et de communication.

Chaque partenaire est ainsi invité à apporter son expérience particulière, à faire bénéficier l'Espace Partagé de ses compétences spécifiques et des initiatives qu'il a déjà développées.

Les partenaires de l'Espace partagé de Santé Publique se réunissent dans **un Comité Programmes** qui a pour mission de développer des projets innovants sur des thématiques prioritaires en santé publique, en coordonnant différents groupes de travail.

Les axes de travail de l'EPSP

Le Comité Programmes développe des projets sur trois axes :

1. Le vieillissement en santé au travers des parcours de vie, initié depuis 2007
2. La santé mentale
3. L'organisation des services de premier recours à partir de la plateforme du centre de soutien en santé-social.

1. Le vieillissement en santé au travers des parcours de vie

Depuis de nombreuses années, des expérimentations sont menées en faveur des personnes vieillissantes et en situation de dépendance. Ces actions sont souvent partielles car elles peinent à résoudre les quatre enjeux du vieillissement en santé :

- ▶ rompre l'isolement relationnel et social
- ▶ intégrer la personne dépendante dans son environnement territorial immédiat
- ▶ coordonner une prise en charge trop fragmentée, source de multiples ruptures dans le parcours de vie
- ▶ permettre la participation des personnes dépendantes à la conception et à la mise en œuvre des actions innovantes qui les concernent directement.

L'EPSP a considéré que c'est en prenant en compte, ensemble, ces quatre enjeux que des actions novatrices peuvent véritablement répondre aux attentes et aux besoins des seniors.

L'EPSP a ainsi élaboré un modèle de **vieillessement en santé** qui sert de référence aux projets qu'il développe. Ce modèle repose sur quatre principes :

- ▶ développer le capital social et relationnel de la personne dépendante
- ▶ privilégier les actions sur des territoires de proximité
- ▶ innover au regard du parcours de vie
- ▶ mettre en place une gouvernance favorisant la participation des parties prenantes.

Sur la base de ce modèle, les acteurs de l'EPSP ont élaboré les projets suivants :

■ **4S « Sport, Santé, Seniors, Saint-Roch »** : parcours de marche long de 2 kms, aménagé dans le quartier St Roch à Nice-Est. Ce projet, qui s'est appuyé sur une consultation citoyenne, associe le bien vieillir favorisé par l'activité physique et le renforcement du lien social, à la création d'un environnement favorable à la santé grâce à des réaménagements urbains.

■ Une formation axée sur le respect des personnes âgées et basée sur le **Référentiel de compétences en Gérontologie** développé par l'EPSP. Ce projet est mené de pair avec l'élaboration par les professionnels de Gérontologie du département, d'une trentaine de **Recommandations pour un EHPAD du futur** et la déclinaison de ces recommandations dans les EHPAD volontaires.

■ **La MAIA Nice, Grasse et pays grasseois**, portée par le Centre de Soutien aux Réseaux de Santé. Il s'agit d'un dispositif intégré dont l'objectif est de faciliter le parcours des personnes concernées en leur garantissant une équité dans la prise en charge.

2. La santé mentale

Depuis 60 ans, un consensus sur l'implication de la santé mentale dans la qualité de vie s'est progressivement imposé. Aborder la question en ces termes permet de penser la place de la personne dans notre société.

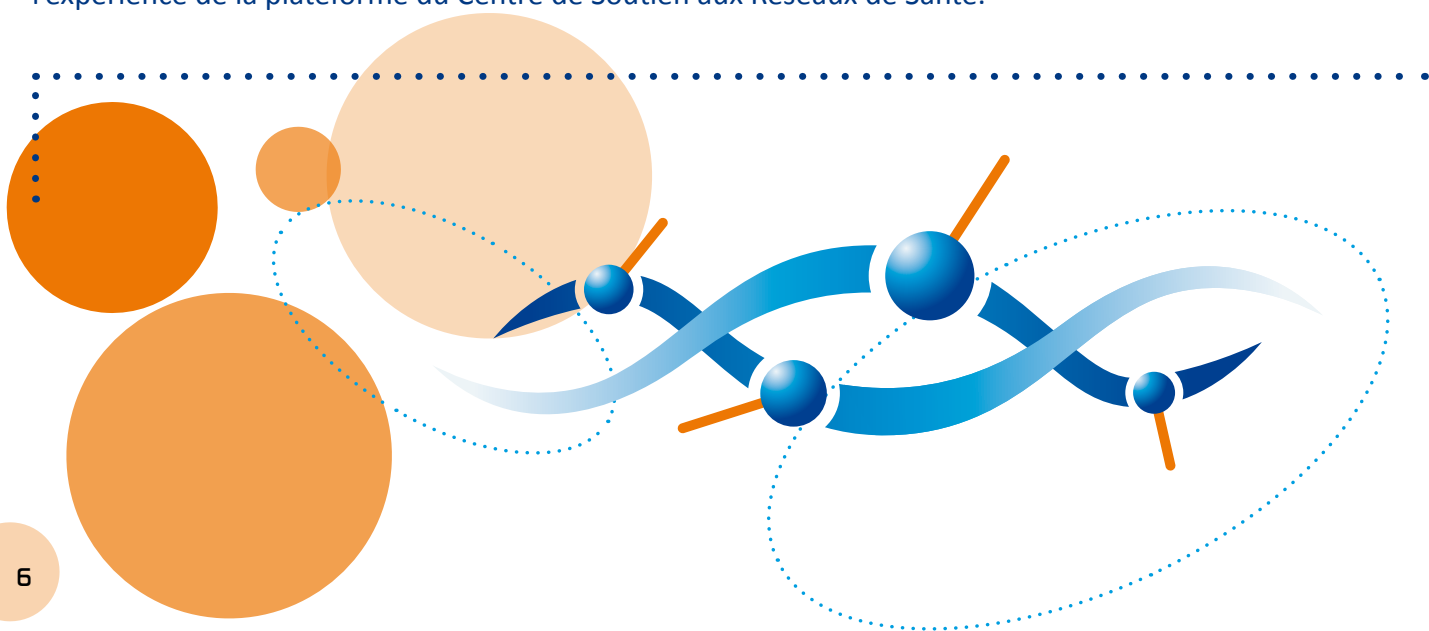
C'est dans ce cadre que l'EPSP apporte son soutien méthodologique pour développer et mettre en œuvre le Plan Santé Mentale 06, décidé et porté par le Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Les actions développées privilégient une approche basée sur les parcours de vie.

3. L'organisation des services de premier recours

Aujourd'hui, l'évolution des besoins de santé, le vieillissement de la population, la part grandissante des pathologies chroniques, les exigences légitimes accrues des patients et de leur famille ainsi que la complexification des parcours de soins requièrent une « ingénierie » de leur organisation pour coordonner une multiplicité d'intervenants.

L'EPSP initie actuellement une réflexion sur l'organisation des services de premier recours, s'appuyant sur l'expérience de la plateforme du Centre de Soutien aux Réseaux de Santé.



Des activités de soutien

Pour soutenir les actions menées avec les partenaires, l'Espace Partagé de Santé Publique développe les activités suivantes :

- **La recherche en santé publique** qui s'inscrit à la fois dans les domaines de l'épidémiologie (gestion de bases de données, enquêtes) et de la recherche en sciences sociales (approche qualitative, gestion du changement).
- **La formation en santé publique** qui est conduite par la Faculté de Médecine de l'Université de Nice-Sophia Antipolis (Département de Santé Publique et Département de Médecine Générale) et le Comité Départemental d'Education pour la Santé des Alpes-Maritimes (CODES 06). Ainsi, sont proposées des formations visant le développement des compétences en santé publique des acteurs du département oeuvrant dans le champ de la promotion de la santé. L'Espace Partagé de Santé Publique apporte également ses compétences en **ingénierie de formation** (exemple : formation basée sur le référentiel des compétences en Gérontologie).
- Le soutien aux actions de **promotion de la santé** menées par le CODES 06, le Département de Santé Publique du CHU de Nice, l'ARS PACA, les collectivités territoriales, notamment dans le cadre des Ateliers Santé Ville ou de projets spécifiques (par exemple : 4S « Sport, Santé, Seniors, Saint-Roch » ...).
- **Un Centre de Soutien aux Réseaux de Santé**, constitué en Association Loi 1901, qui développe sur un territoire, un modèle de plateforme polyvalente de coordination et d'intégration. **La MAIA Nice, Grasse et pays grasseois**, portée par le Centre de Soutien, constitue le modèle de référence de la plateforme.

Les productions

■ Formations

- ▶ **Diplômes Universitaires** suivants : «Management des Actions en Santé Publique», «Concepts et Méthodes en Education pour la Santé», «Comprendre, Organiser et promouvoir le travail en Réseau», «Education du Patient et Maladies Chroniques».
- ▶ **Master en Santé Publique** (ouverture en septembre 2013).
- ▶ **Formations axées sur le respect de la personne âgée**, à destination des professionnels de la Gérontologie du département.

■ Avis et recommandations

- ▶ **Référentiel pour une prise en charge respectueuse des personnes âgées dans le département des Alpes-Maritimes**, Les Cahiers de l'EPSP, mai 2009, 18 p.
- ▶ **Impact des incinérateurs ménagers sur la santé des populations : le cas de l'Unité de Valorisation Energétique de l'Ariane (Nice)**, les Synthèses de l'EPSP, avril 2009, 11 p.
- ▶ **Innové pour un EHPAD du futur : les propositions des professionnels des Alpes-Maritimes**, Les Cahiers de l'EPSP, décembre 2010, 23 p.
- ▶ **Propositions EPSP pour la prévention de la perte d'autonomie dans les Alpes-Maritimes**, juillet 2011, 8 p.

■ Données épidémiologiques

- ▶ **Registre histologique des cancers Alpes-Maritimes, 2005-2010**, Les Données de l'EPSP, mars 2012, 2 p.
- ▶ **La maladie d'Alzheimer dans les Alpes-Maritimes - Banque Nationale Alzheimer, 2007-2012**, Les Données de l'EPSP, juin 2012, 2 p.



■ Travaux de recherche

Publications dans des revues à Comité de Lecture :

- ▶ Touboul P, Valbousquet J, Pourrat-Vanoni I, Alquier MF, Benchimol D, Pradier C. **Comment adapter l'environnement pour favoriser la marche des seniors ? Une étude qualitative.** Santé Publique, 2011 Sep-Oct;23(5):385-99.
- ▶ Grenier C, Gambarelli F, Brami G, Kazarian H, Bottero J, Antoine D, Dumont R, Marmontelli JP, Dalbies B, Mallem N, Saulnier S, Asso-Verlaque M, Le Duff F, Pradier C. **Innovier pour un EHPAD du futur : les propositions des professionnels des Alpes-Maritimes.** Sante Publique, 2011 Jul-Aug;23(4):329-37.
- ▶ Le Duff F, Clouet d'Orval A, Claquin A, Kazarian H, Antoine D, Guérin O. **La coordination médico-sociale en gériatrie. Les tendances de notre système actuel.** Repères en gériatrie, 2011 Feb;13(106):45-50

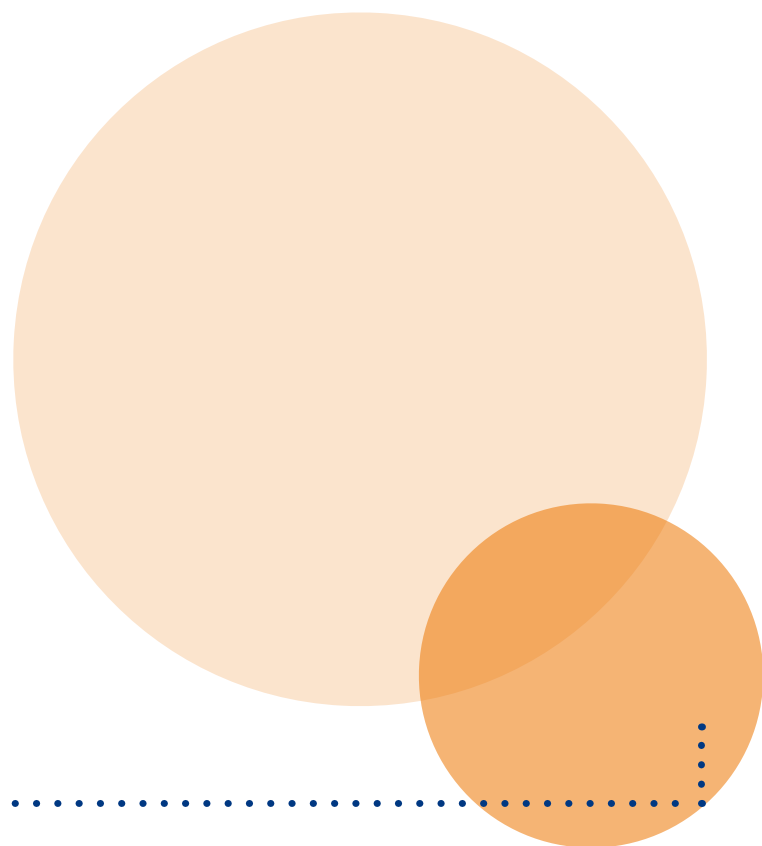
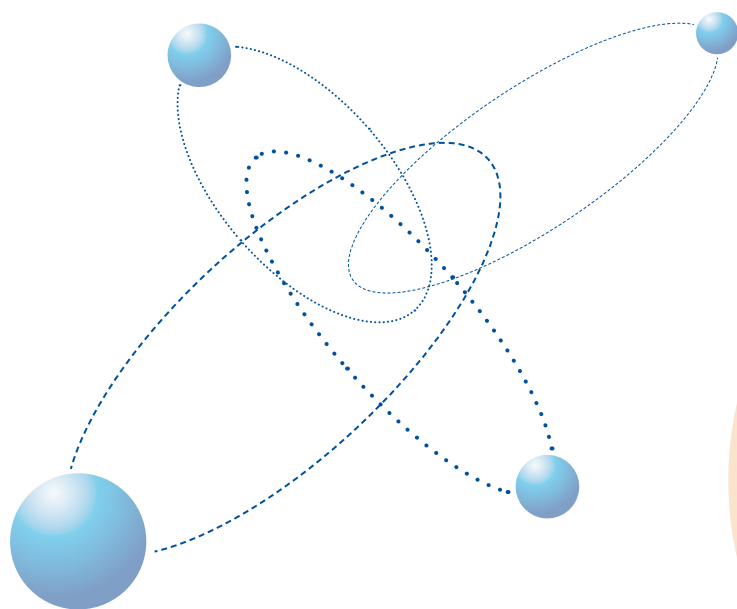
Notes et rapports:

- ▶ **Habitat innovant en gériatrie : revue de la littérature et de l'internet,** Les Données de l'EPSP, septembre 2010, 26 p.
- ▶ **Rapport définitif du diagnostic participatif qualitatif sur le quartier des Semboules à Antibes (le lien entre la Santé et l'Environnement dans le quartier des Semboules : des perceptions des habitants aux actions d'amélioration. Une étude qualitative par focus groupes (FG),** Touboul Lundgren P, avril 2012, 41 p.
- ▶ **Mise en place d'une plateforme polyvalente de territoire « Promotion d'un travail pluridisciplinaire et mutualisé »,** Marcel E, Claquin A, Le Duff F, juin 2012, 4 p.
- ▶ **Note sur la conduite du changement dans l'EPSP,** Grenier C, juin 2012, 4 p.
- ▶ **Rapport sur l'audit urbain de la Ville de Nice pour le Label Bien Vieillir - Vivre ensemble,** Ville de Nice, CIU Santé, Espace Partagé de Santé Publique, juin 2012, 11 p.



Des colloques en santé publique

- **La nouvelle santé publique**, novembre 2007 (conférenciers : Pr Jean Rochon, expert, Institut National de Santé Publique du Québec, Pr Jacques Bury, consultant)
- **Les facteurs de réussite des ASV**, Grasse, octobre 2008 : colloque départemental organisé sous l'égide de la Préfecture des Alpes-Maritimes et de la DDASS des Alpes-Maritimes
- **Les parcours de vie**, janvier 2009 (conférencier, Pr Paul Bernard †, Université de Montréal)
- **Un autre regard sur les personnes âgées**, mai 2009 (conférencière : Mme Nicole Poirier, directrice de la Maison Carpe Diem, Trois Rivières, Québec)
- **Territorialité et systèmes de santé**, octobre 2009 (conférenciers : Pr Emmanuel Vigneron (Université de Montpellier), Mme Véronique Yvonneau (DRASS du Nord-Pas de Calais), M. Denis A. Roy (Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Québec) , Pr André-Pierre Contandriopoulos et Pr Jean-Louis Denis (Université de Montréal , Québec), Pr Pierre Joubert (Institut National de Santé Publique du Québec)
- **Participation sociale des aînés**, mai 2010 (Mmes Andrée Sévigny et Emilie Raymond, Québec)
- **L'EHPAD du futur**, décembre 2010 (Professionnels de la Gériatrie du département)
- **L'expérimentation PRISMA, réseau intégré de services**, avril 2011 (Pr Réjean Hébert, conseiller scientifique de la CNSA, ex Doyen de la Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé, Université de Sherbrooke, Québec)



ESPACE PARTAGÉ DE SANTÉ PUBLIQUE

Comité de pilotage :

Agence Régionale de Santé (ARS PACA), Conseil Général des Alpes-Maritimes, Ville de Nice, CCAS de Nice, Ville d'Antibes-Juan les Pins, Mutualité Française PACA, Université de Nice Sophia-Antipolis et Faculté de Médecine de Nice, Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Alpes-Maritimes, CODES 06, Union des Associations d'Usagers du Système de Santé PACA (UNIAUSS), Réseau Social des Indépendants Côte d'Azur (RSI), l'Association des Hôpitaux locaux et EHPAD publics du département (APMESS 06), CODERPA 06, Collectif Interassociatif Sur la Santé PACA (CISS PACA) et le CHU de Nice.

Comité Programmes :

Agence Régionale de Santé (ARS PACA), Conseil Général des Alpes-Maritimes, Ville de Nice, CCAS de Nice, Ville d'Antibes-Juan les Pins, Mutualité Française PACA, Université de Nice Sophia-Antipolis et Faculté de Médecine de Nice (Département d'Enseignement et de Recherche en Médecine Générale), Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Alpes-Maritimes, CODES 06, Union des Associations d'Usagers du Système de Santé PACA (UNIAUSS), Réseau Social des Indépendants Côte d'Azur (RSI), APMESS 06, CODERPA 06, Clinique des Sources (Nice), Fédérations d'EHPAD privés et le CHU de Nice.

Experts et consultants :

J. Rochon (Professeur émérite, Université Laval, Expert associé, INSPQ, Québec), C. Dutreil (inspecteur général honoraire des affaires sociales, France)

Coordination :

Département de Santé Publique dirigé par le Pr Christian Pradier, CHU de Nice.



Espace Partagé de Santé Publique c/o CHU de Nice, Département de Santé Publique, Hôpital Archet 1, Niv.1
151, route de St Antoine de Ginestière - 06202 Nice Cedex 3
Tél. 04.92.03.56.35 / 04.92.03.56.37 - Fax : 04.92.03.56.27
@: espace-sante-publique@chu-nice.fr
www.epsp06.fr